

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : DOCAPOST- CONTRAT CERTINOMIS – [REDACTED]

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° 2020-22 du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Considérant l'obligation de télétransmission des actes administratifs,
Considérant la proposition de la société DOCAPOST située 45/47 boulevard Vaillant Couturier – CS 50108 à Ivry-sur-Seine 94766, de bénéficier d'un certificat électronique nominatif pour la télétransmission d'actes administratifs de la Cheffe de Police Municipale,

DECIDE

De signer avec DOCAPOST, 45-47 boulevard Paul Vaillant Couturier - 94200 Ivry-sur-Seine, un contrat CERTINOMIS pour [REDACTED] Cheffe de Police Municipale. La durée du contrat est de 3 ans. Le montant de la prestation est fixé à 290 € HT soit 348 € TTC.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 2 juin 2023.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Paris,



Philippe AUDEBERT